



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a voté les divers budgets primitifs de 2018 dont on peut relever parmi les points principaux :

- Un budget de fonctionnement qui s'équilibre à 735.000 €
- Le maintien pour la 23<sup>ème</sup> année consécutive des taux des impôts communaux pour les contribuables (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti).
- Le maintien de la redevance assainissement.
- Un montant total de 784.000 € d'investissements dont 465.000 € TTC représentant la prise en compte pour environ moitié des travaux d'extension et de mise aux normes d'accessibilité de la mairie (l'autre moitié sera inscrite sur le budget 2019).

Les autres investissements de 2018 sont essentiellement constitués par le pavage des allées du cimetière (dernière partie, réalisée à ce jour), la réfection de la toiture de l'église (réalisée aussi) et de son éclairage, la création d'un nouveau terrain de jeux devant la bibliothèque.

Au cours de cette même réunion, les conseillers ont décidé de vendre l'immeuble de l'ex Poste, avenue de Quimper.



### TRAVAUX DE PRINTEMPS

Le printemps étant bien là, nous devons vous rappeler (selon un arrêté préfectoral le précisant) qu'il y a des horaires à respecter concernant l'utilisation de certains engins à moteur (tondeuse, taille-haie, etc.) :

- **Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h**
- **Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h**
- **Le dimanche de 10 h à 12 h**



Il est également indiqué dans cette réglementation que le brûlage de branches, herbes, etc. est **interdit** et qu'elles doivent être amenées à la déchetterie du Châtelet et non au dépôt route de la Neuville, **exclusivement réservé aux tontes de pelouse**.

Nous vous remercions par avance de respecter ces consignes favorisant la tranquillité de votre voisinage, surtout le week-end.

### RÉGLEMENTATION DU 1<sup>ER</sup> MAI

Pour éviter les débordements dans le cadre de la coutume du 1<sup>er</sup> mai, nous vous rappelons que **sont interdits pendant la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai** tout acte pouvant entraîner des dégradations et tout déplacement de matériel ou objets trouvés sur la voie publique ou dans des propriétés privées.

Toute infraction à cet arrêté municipal sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.



J  
u  
n  
i  
v  
i  
l  
l  
e  
.  
2  
3  
a  
v  
r  
i  
l



## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

- Rassemblement à 11 h 30, Place de la Mairie.
- Cérémonie patriotique à 11 h 45 au monument aux morts, suivie du vin d'honneur à la salle polyvalente.

## FÊTE PATRONALE

Elle aura lieu du vendredi soir 19 mai au lundi 21 mai. Le programme de ces 4 jours de festivités vous sera présenté dans le prochain Junivil'Info.



## APPARTEMENT À LOUER

Un appartement communal est à louer au 1er étage du château,  
34 rue Chanteraine.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de mairie.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



### OUVERTURE LE SAMEDI

Le 28 avril - Les 12 et 26 mai (de 9 h à 12 h)

### PASSAGE DE LA NAVETTE

(pour les lecteurs ayant réservé des livres auprès de la Bibliothèque Départementale)

Mercredis 2 et 23 mai

ANIMATION (inscriptions auprès de la bibliothèque)

**Mercredi 30 mai, de 14 h à 15 h 30**

Lecture d'une histoire de *Beatrice ALÉMAGNA*  
suivie d'une activité manuelle  
**Pour les enfants de 6 à 8 ans**





## JUMELAGE JUNIVILLE - CRAWINKEL

**Programme du 10 au 13 mai**  
**Accueil de nos amis allemands**



### **Jeudi 10 mai**

Arrivée des allemands vers 18 h.  
Le soir : repas dans les familles.

### **Vendredi 11 mai**

Matin : visite des caves Pommery et de la villa Demoiselle.

### **Samedi 12 mai**

Matin: départ en bus vers Provins. Visite de la cité médiévale de Provins.  
Midi : banquet des Troubadours.  
Après-midi : visite libre de la roseraie.  
Soirée à la salle des fêtes.

### **Dimanche 13 mai**

Départ des allemands vers 9 h.



## ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE JUNIVILLE

Nous saluons la constitution d'une nouvelle association nommée « **Association Mémoire et Patrimoine de Juniville (A.M.P.J)** ».

L'assemblée constitutive s'est tenue le 19 avril dernier. En présence d'une quinzaine de personnes, les statuts ont été adoptés. L'objet est ainsi défini : toutes actions, recherches, manifestations, événements relatifs à l'histoire et au patrimoine de Juniville. La cotisation annuelle est fixée à 10 €. La qualité de membre bienfaiteur est accordée à toute personne qui verse une somme supérieure.

Le conseil d'administration, constitué de 9 membres, a désigné le bureau suivant :

- Président : Bertrand JENIN
- Vice-présidente : Betty BACHY
- Secrétaire : Nicole BUNEAUX
- Trésorier : Michel BRISSART

Un appel est lancé à toute personne de Juniville et des environs possédant des témoignages historiques sur le passé de notre territoire pour compléter et enrichir les fonds existants, notamment ceux recueillis par les époux BACHY.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Bertrand JENIN, 4 Val des Paons 08310 JUNIVILLE, tél 06 08 64 10 80, mail [bertrand.jenin2011@gmail.com](mailto:bertrand.jenin2011@gmail.com)





## COMMUNIQUÉ DU SICOMAR (CONTENEURS PAPIER)



Il n'est plus possible de garder les conteneurs papier et carton (mis à côté des conteneurs à verre) dans les communes car ils sont systématiquement refusés par le repreneur (l'acheteur) des papiers et cartons. Ils sont, en effet remplis de verres ménagers, d'ordures ménagères, de bouteilles plastique et autres déchets...

Il ne faut pas le prendre comme la suppression d'un service, puisque la collecte des papiers est assurée tous les 15 jours directement chez le particulier dans les bacs jaunes.

### POUBELLES ET BACS JAUNES

Aussitôt le ramassage des ordures ou du tri sélectif, il est demandé de bien vouloir rentrer chez soi les poubelles ou bacs jaunes de manière à ce qu'ils ne restent pas en permanence ou plusieurs jours sur les trottoirs (souci de sécurité et d'hygiène).

## *Bloc Notes*



### *Mai*

- 01/05 Brocante.
- 03/05 Permanence de M. AVERLY, conseiller départemental et président de la CCPR, de 18 h à 19 h salle Maxime de Sars.
- 05/05 - 01/07 Expositions de Bruno LEBON et Jocelyn BOUGET au musée Verlaine.  
**Le 5 mai** : vernissage des expos à 17 h, théâtre de 18 h à 20 h, inauguration du sentier d'interprétation et repas champêtre.
- 08/05 Commémoration de l'Armistice. Rassemblement à 11 h 30 place de la mairie.
- 10 - 13/05 Accueil des allemands.
- 16/05 Animation « nature » pour les enfants âgés de 4 à 5 ans, de 14 h à 15 h 30 à la bibliothèque.
- 18, 19, 20 et 21/05 **Fête patronale.**
- 19/05 Nuit des musées au musée Verlaine.
- 21/05 13ème Junivilloise à partir de 10 h, 2 courses de 10 km et 3 km.
- 22/05 Assemblée générale de l'ADMR, à 20 h à la salle polyvalente.
- 30/05 Animation pour les enfants âgés de 6 à 8 ans, de 14 h à 15 h 30 à la bibliothèque.

### *Jun*

- 03/06 Foire aux livres, de 10 h à 18 h au musée Verlaine.
- 09/06 Concert avec SYSTEM'B, à 20 h 30 au musée Verlaine.
- 19/06 Théâtre du Collège.
- 21/06 Permanence de M. AVERLY, conseiller départemental et président CCPR, de 18 h à 19 h salle M. de Sars.
- 22/06 Conférence-rock par Marc DUBOIS, le soir à la bibliothèque (horaire à déterminer).